

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°316. Juillet 2014.



LUTTES

SOLIDARITES

L • S • T

TRAVAIL

SOMMAIRE

P.2 *FEDERATION* –
REALISATION D'UNE VIDEO

/3 Une autre manière de prendre la parole

P.4 *NAMUR*–

/5 **LE FAMILISTERE**
Visite à Guise

P.6 *NOS DROITS* –

ONAFTS OU FAMIFED
Changement de nom

P.7 *ANDENNE* –

HORS CADRE
Le temps d'une brocante

P.8 *FEDERATION* –

CA SE PASSE
Ici et là on se mobilise



Le Familistère de Guise de Godin

BELLE PERSPECTIVE POUR L'AVENIR

EDITORIAL

Namur n'a plus de mendiants dans son centre-ville. Le but : protéger les commerçants, les clients, les touristes de la soi-disant agressivité des mendiants. La manche est un moyen de survie, un travail, mais voilà il faut faire place nette. Il est difficile pour certains de cacher que la misère est en bas de chez nous. Il y a toujours eu des mendiants et tant qu'on ne se met pas autour de la table pour réfléchir avec ces personnes, rien ne changera. Les riches plus riches et le mendiant plus pauvre. Belle perspective pour l'avenir.

Des militants témoignent de la visite au Familistère de Godin à Guise, retrouvez-les en pages 4 et 5.

Participer à une brocante est une manière de se faire connaître du grand public. Malgré le temps maussade, l'envie de rencontrer les autres nous a motivés et nous n'avons pas eu tort. Voir page 7.

A.D

**Que celui ou celle qui sait lire,
lise et PARTAGE ce JOURNAL
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE**

REALISATION D'UNE VIDEO

DEPUIS MAINTENANT QUELQUES MOIS, UN COMITE DE REDACTION SE REUNIT POUR REALISER UNE VIDEO SUR LA THEMATIQUE DU LIEN

ORIGINE ET CONTEXTE DE CETTE VIDÉO :

« Une angoisse permanente, essentielle, d'une violence inouïe, depuis toujours, pour les familles les plus pauvres : on nous casse, et on détruit nos familles en retirant nos enfants, et on coupant tous nos liens avec eux.

Déjà, on ne nous permet pas d'avoir les moyens de leur garantir un minimum de sécurité d'existence, et en plus on nous désigne comme coupables, incapables, dangereux... »¹

Une recherche « [Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation](#) »² initiée par Madame Huytebroeck, Ministre de l'Aide à la Jeunesse, et fruit d'une concertation de plusieurs mois à laquelle ont participé L.S.T., ATD Quart-Monde et Le Pivot, a été réalisée et publiée en 2013.

Ce projet était axé sur le maintien du lien entre parents, famille élargie (en situation de résistance quotidienne à la grande pauvreté) et enfants placés en institution de l'Aide à la Jeunesse ou en famille d'accueil.

Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale a été chargé d'organiser cette réflexion. La méthode de travail de cette recherche s'est inscrite dans la lignée de la mission légale du Service qui est la méthode de dialogue élaborée à l'occasion du RGP³.

L'idée de la réalisation d'une vidéo est née.

Les mouvements ATD Quart-Monde et LST se sont engagés dans le projet. Le cabinet de la Ministre a accepté de dégager un budget. Un comité de rédaction est porteur de ce projet et en garantit la maîtrise d'un bout à l'autre via une convention.

Ce comité se compose d'un journaliste de RTA, des professionnels de l'Aide à la Jeunesse, d'une directrice d'une institution d'accueil, de la DGAJ⁴, et de militants des associations ATD Quart-Monde et LST.

ENJEUX DE CETTE VIDÉO

Cette vidéo est réalisée à destination de tous les travailleurs de l'Aide à la Jeunesse et des services d'accueil et d'hébergement. Le défi est donc immense pour nos associations et l'occasion de pouvoir faire entendre notre point de vue sur ces réalités.

Dire combien « nous voulons préserver à tout prix le lien essentiel avec nos enfants et tous les membres de la famille lorsque le placement force la séparation, qu'il doit toujours être maintenu, renforcé et même recréé. »⁵

Dire combien « nos constats et analyses ne sont pas l'expression de caricatures ou d'exceptions mais bien le fruit d'un travail sérieux et collectif enraciné dans le vécu de la plupart des familles pauvres.

La parole que nous portons est au nom de toutes ces familles qui vivent au quotidien la misère. »⁶

Ou, encore « témoigner du courage et des combats de ces familles, de toute la souffrance et la peur que cela produit et que tout ce que nous vivons comme une volonté de nous séparer nous abîme tellement ».

C'est l'occasion également de ré-insister sur l'originalité et le sens novateur de la pratique de la méthode de dialogue : que les points de vue des professionnels et des familles puissent être exprimés, entendus, et confrontés à d'autres, dans cette vidéo.

Condition indispensable si l'on souhaite construire et engager un réel travail de changement des pratiques et du regard sur les réalités que recouvrent les situations de grande pauvreté.

En effet, « tout au long de la recherche, les professionnels ont souligné un intérêt profond pour ce dialogue, qui apparaissait pourtant comme quelque chose de tout neuf dans la pratique des travailleurs.



Réunion de préparation de la vidéo sur le lien

SUR LE LIEN

AVEC LES FAMILLES ET PROCHES, DANS LES SITUATIONS DE GRANDE PAUVRETE,
QUAND LES ENFANTS SONT PLACES

Nous avons été particulièrement étonnés d'un témoignage récurrent sur leur surprise face à nos constats et analyses, de notre engagement, et en particulier associatif ; sur leur ignorance totale du vécu des familles qui résistent au quotidien à la misère.

C'est sans doute la grande découverte qui est apparue à travers cette pratique du dialogue, que les personnes concernées ont une intelligence très pointue des situations et d'un avenir possible ; et que les professionnels ne connaissent pas grand-chose, voire rien du vécu quotidien des familles qu'ils rencontrent comme prestataires de services.

Presque des chemins en terres inconnues, tant pour les familles que pour les travailleurs. Des intérêts difficiles à conjuguer, même si le bien-être de l'enfant semble l'objectif commun et le décret de 1991, un cadre législatif particulièrement apprécié de part et d'autre.»

LÀ OÙ NOUS EN SOMMES

Depuis quelques mois, nous nous réunissons régulièrement avec ce comité de rédaction pour penser la réalisation de cette vidéo de 26 minutes.

La réflexion et le dialogue sont riches, constructifs et dans le respect du point de vue de chacun.

Ces rencontres servent à bien préparer et penser le tournage au départ des réalités et des points d'attention de chacun.

La période d'été sera consacrée au tournage et la diffusion de ce film est prévue pour fin d'année en fonction du rythme de travail.

En dehors de ces réunions, nous y travaillons et réfléchissons au sein de nos deux Mouvements.

Au niveau de LST, c'est l'atelier famille qui est porteur de cette démarche.

Notre réflexion et notre engagement par rapport à cette vidéo s'axent tant sur le contenu que sur la réalisation technique : comment construire ensemble une parole nouvelle sur le lien qui nous semble tellement négligé, voire refusé et déconstruit ? Sur quels messages forts insister ?

Nous débordons d'inquiétude, car nous savons que cette vidéo peut se retourner contre nous. Comment en faire une réelle force de libération plutôt que de souffrance et de mépris supplémentaires ?

Nous devons garder une vigilance et une attention permanentes dans tous les lieux d'engagements.

Rien n'est encore acquis...

Des militants

1 Extrait article LMDLM octobre 2013

2 http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport_lien_2013.pdf
ou www.mouvement-lst.org

3 Rapport Général sur la Pauvreté

4 Direction Générale de l'aide à la jeunesse.

5 Parole collective d'ATD Quart Monde, de L.S.T et du Pivot dans le cadre des concertations sur le maintien du lien organisé par le Service de Lutte Contre la Pauvreté, Bruxelles. Projet de Madame la Ministre Huytebroeck : « Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation ». Juin 2013.

6 Extrait article LMDLM octobre 2013.



NAMUR

LE FAMILISTERE DE GUISE

UN PALAIS SOCIAL A L'IMAGE DE VERSAILLES

Le 6 juillet 2014, nous étions une cinquantaine de militants de Troc (1) et de LST (2) à aller visiter le Familistère de Guise créé par Godin en France.

Voici un peu l'histoire d'un homme considéré comme un des pères de l'économie sociale, tant il voulait des conditions de vie digne pour tous les travailleurs.

Lors de la visite, nous avons pu découvrir que pour Godin, le logement véritablement social n'était pas le logement minimum mais l'habitation saine, vaste, aérée, lumineuse et largement pourvue en eau courante.

HISTOIRE

Fils d'artisan serrurier, Jean-Baptiste Godin est formé très jeune au travail des métaux et entame son tour de France à 17 ans.

De retour à Esquéhéries, sa ville natale, en 1837, il ouvre un petit atelier de fabrication de poêles en fonte de fer pour lesquels il dépose un brevet en 1840.

En 1846, il transfère à Guise sa manufacture d'appareils domestiques. En 1854, il en crée une autre près de Bruxelles, le Familistère Godin.

Sensible à l'idée de la redistribution des richesses industrielles aux ouvriers, il souhaite créer une alternative à la société industrielle en plein développement à son époque, et offrir aux ouvriers le confort dont seuls les bourgeois pouvaient alors bénéficier.

À partir de 1859, il entreprend de créer un univers autour de son usine de Guise, le Familistère, dont le mode de fonctionnement peut être considéré comme précurseur des coopératives de production d'aujourd'hui.

Il favorise le logement en construisant selon une disposition des bâtiments rappelant le château de Versailles, le Palais social (logements modernes pour l'époque), des lavoirs et des magasins d'approvisionnement, l'éducation en construisant une école obligatoire et gratuite, les loisirs et l'instruction avec la construction d'un théâtre, d'une piscine et d'une bibliothèque.

Tous les acteurs de l'entreprise avaient accès aux mêmes avantages quelle que soit leur situation dans l'entreprise. La construction du Familistère de Guise s'étend de 1859 à 1884.

Au cours de cette période, l'activité de la manufacture se développe considérablement pour employer jusqu'à 1 500 personnes.

La société qu'il a fondée existe encore aujourd'hui. Cependant, l'association coopérative qui la détenait a été dissoute en 1968.

De même, le familistère a cessé de fonctionner en tant que tel à la même époque, mais ses bâtiments sont toujours utilisés à des fins d'habitation et ont été classés au patrimoine en 1991. Il est dorénavant utilisé comme musée, de même que toutes les installations de vie sociale.

Voici ce qu'en disent les visiteurs d'un jour

Un moment important pour remonter une page de l'histoire portée par les espérances de justice d'un monde du travail qui résistait lui aussi à la misère.

Luc Lefebvre



La verrière, lieu de rencontre et de fêtes

1) TROC : Temps de recherche d'outils conviviaux asbl
2) LST : Luttes – Solidarités – Travail asbl

NAMUR



Dans ce temps-là, il avait déjà les idées de maintenant : hygiène, bâtiment pour tous. Alors qu'on laissait les pauvres dans la merde.

Ils étaient fort à l'avance. J'ai travaillé dans les années 1970, pas une douche. Je rentrais crasseux de l'usine. Eux, ils ont pensé à faire des douches. Un ouvrier bien dans sa peau est heureux et travaille mieux. Il est 200 ans à l'avance, et encore...

J'aurais envie d'avoir un appartement comme ça. Avec des amis autour, on est en sécurité, c'est beau et ça tient le coup. Les ouvriers partaient ensemble à l'usine, ils travaillaient ensemble et faisaient la fête ensemble.

Michel

Godin était génial au niveau de ses idées, de sa confiance dans un monde plus juste, dans son bon sens et son inventivité (architecture, bien-être des familles, culture...).

J'ai bien aimé être assise dans le théâtre et y sentir par un montage technique super bien réalisé) toute la puissance du collectif, des échanges d'idées, des décisions collectives au centre du projet de Godin.

J'ai aimé aussi, le pic-nic dans le kiosque, malgré le vent et la pluie, à la bonne franquette comme on sait le faire à LST...mais avec tellement d'amitié.

Annette

Ce qui m'a plu, c'est de voir les différents modèles de poêles.

Éric

J'ai été étonnée qu'un ouvrier qui n'était pas riche puisse avoir de telles idées. Il croyait en son projet malgré les critiques.

Il ne s'est pas contenté d'aider les gens, il a vécu avec eux. Il était au même niveau. Il s'est investi de sa personne et a légué toute sa fortune. Si tous les patrons étaient comme lui et redistribuaient les bénéfices...

Il a donné l'accès aux études et donc empêchait le travail des enfants. Il privilégiait le sport et la culture. C'était le contraire de l'individualisme. Il essayait de socialiser les gens.

En dessous de la verrière, il y avait des fêtes et la possibilité de parler.

Dominique

C'est une naissance différente de la Coopérative LST. A LST, on a réfléchi en caves pendant des années avant de lancer la coop à partir du défi « Nous sommes des travailleurs ».

A Guise, c'est un homme qui a voulu redistribuer la grande richesse. C'est après sa mort que c'est devenu la « société coopérative du capital et du travail ». Il y avait une hiérarchisation et pas selon le principe un homme = une voix.

A LST, les écarts sont beaucoup plus faibles. A Guise, c'est 1 pour 60. Ce qui est bien, c'est un pied de nez au capitalisme. C'est l'invention du bien commun, bien-être au travail. Par contre les gens n'ont pas adhéré dans la gestion. Ils se sont embourgeoisés

Ce qui nous frappe c'est que les autorités françaises ont voulu raser tout dans les années 1970. C'est un groupe de citoyens qui a créé une association pour sauver le site. Finalement, ce sont les pouvoirs publics qui ont racheté le Familistère.

Donc, ça ne plait pas quand tu as de l'autonomie. Le symbole c'était la ruche, un travail industriel collaboratif.

Le projet s'est terminé en mai 1968 alors qu'ils étaient en auto gestion. C'est étonnant qu'ils n'aient pas vu venir la faillite de l'entreprise. L'esprit coopératif ne se décide pas. C'est toujours fragile. Ils étaient 2000 travailleurs et avaient 100 ans.

Christophe et Pascal



J'ai été frappée par l'insalubrité comme Zola et Germinal.

J'ai eu l'impression qu'ils étaient solidaires pour faire leur linge au lavoir. La façon dont Godin faisait avec ses ouvriers mieux payés que les autres de la région et en plus, les bénéfices de l'entreprise allaient aux familles.

On construit des écoles, un théâtre, on améliore le logement.

Je veux bien un poêle en fonte comme ça.

Aurore

NOS DROITS

L'ONAFETS DEVIENT FAMIFED !

A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2014,

LE REGIME DES ALLOCATIONS FAMILIALES EST REGIONALISE

Jusqu'alors, le régime était géré par l'ONAFETS : l'Office national des allocations familiales pour travailleurs salariés.

Cet organisme chapeautait 16 caisses d'allocations familiales chargées de verser les allocations aux travailleurs salariés.

C'est l'employeur du travailleur qui doit s'affilier auprès de l'une de ces caisses, qui paie alors les allocations familiales aux travailleurs de cet employeur.

Les allocations familiales pour les travailleurs indépendants étaient gérées par les caisses auxquelles le travailleur indépendant devait s'affilier directement lui-même.

A partir du 1^{er} juillet 2014, la différence entre travailleurs salariés et indépendants disparaît : le montant des allocations sera toujours le même, que l'enfant soit celui d'un travailleur salarié, d'un travailleur indépendant ou d'un fonctionnaire.

C'est une victoire pour ceux qui réclament depuis longtemps la reconnaissance du principe « **un enfant = un enfant** ».

Depuis le 1^{er} juillet 2014, un nouvel organisme est né, qui gèrera tant les allocations familiales pour travailleurs salariés que pour travailleurs indépendants ou les fonctionnaires : **FAMIFED : l'Agence fédérale pour les allocations familiales.**

Pour les familles, rien ne change actuellement. Les allocations familiales sont toujours versées par la Caisse d'allocations familiales à laquelle l'employeur est affilié. Cela représente environ 4,4 milliards d'euros versés à plus de 1,1 millions de familles en Belgique.

Pour les parents qui perçoivent des revenus de remplacement (allocations de chômage ou de mutuelle, RIS ou GRAPA), rien ne change non plus dans le paiement des allocations familiales qui seront versés par FAMIFED (au lieu de l'ONAFETS). Le « transfert » des dossiers de l'ONAFETS vers FAMIFED est automatique. Les familles n'ont pas de démarches particulières à effectuer.

A l'avenir, les familles pourraient recevoir des allocations familiales de montants différents selon qu'elles habitent en Flandre, en Wallonie ou à Bruxelles.

C'est la logique de la fédéralisation du pays qui avance, où chaque Région pourra gérer ce régime de sécurité sociale de manière autonome.

L'un des grands défis est celui de la solidarité. La sécurité sociale s'est construite sur un mécanisme fondamental de solidarité entre les travailleurs, afin de garantir une protection sociale à toutes les familles.

Demain, **la solidarité pourrait se lézarder** entre les familles plus riches et les autres... selon la région du pays où chacune habitera, le montant des allocations familiales pourra varier... alors, que, fondamentalement, le « **coût d'un enfant** » reste le même.



Un enfant = un enfant

Il est essentiel de rester vigilant au respect du principe « **un enfant = un enfant** », pour éviter que de nouvelles différences apparaissent selon la région du pays où habite la famille.

A suivre,

Philippe Versailles

ANDENNE

Hors cadre

LE TEMPS D'UNE BROCANTE

*UNE NOUVELLE FOIS, LES RÉALISATIONS DES ATELIERS CRÉATIFS
DU CEC LST ANDENNE ONT PRIS L'AIR...*

Cela fait maintenant plusieurs années consécutives (4 ans précisément) que nous participons à la grande brocante de l'Ascension à Andenne.



La recette pour réussir une belle brocante : une tonnelle, des tables, des journaux et dépliants de notre Mouvement, des affiches pour nous faire connaître ou nous reconnaître, le minibus rempli de mille et une créations qui viennent agrémenter notre stand d'un arc-en-ciel de couleurs, des militants motivés et une dose de bonne humeur et de sourire... sans oublier l'ingrédient principal pour réussir le tout : le soleil !



L'occasion nous est donnée de montrer nos réalisations des divers ateliers (récents ou plus anciens) non seulement à nos connaissances mais aussi aux passants, aux chineurs, etc.



La journée se déroule sous le signe des rencontres. « RENCONTRES » : mot clé de cette journée. Des rencontres enrichissantes, des temps d'échange, de partage, de rire, d'écoute, etc.



Bref, un moment unique dans l'année... !

Les participants des ateliers



CA SE PASSE EN JUILLET-AOÛT 2014

	<i>Concertation au Service de lutte contre la pauvreté sur « le test d'impact sur la pauvreté »</i>					<i>Journée de visite du Familistère de Guise</i>	
			<i>Inter journal</i>				
	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
JUILLET		01	02	03	04	05	06
	07	08	09	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31	<i>Réunion de préparation pour le projet de vidéo sur le lien, dans le cadre de l'Atelier famille</i>		
	<i>Visite des « Fraternités Ouvrières » à Mouscron, dans le cadre du projet Transition d'Associations21</i>			<i>Réunion de préparation du 17 octobre</i>			
						<i>Visite des « Semailles » à Faulx-les-Tombes, dans le cadre du projet Transition d'Associations21</i>	
AOÛT	04	05	06	07	08	01	02 03
	11	12	13	14	15	09	10
	18	19	20	21	22	16	17
	25	26	27	28	29	23	24
						30	31
	<i>Inter journal</i>						

Une partie de nos activités sont « en vacance » pendant les mois de juillet et d'août.

ET SURTOUT...

LES CAVES: A Namur, les mardis 16 et 30 septembre. A Andenne, les mardis 9 et 23 septembre. A Noisieux, le lundi 15 septembre. A Binche, le lundi 8 septembre. A Fontaine, le vendredi 19 septembre.

LE GROUPE DES JEUNES de Namur se retrouve les vendredis à 19h. Tous les quinze jours. Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve le vendredi à 18h tous les quinze jours. Pas pendant les vacances à Andenne et à Namur.

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** reprend en septembre, avec pas mal de projets entre nous et en collaboration.

LES PERMANENCES : pas de permanence en juillet août à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le jeudi à Jemelle (sauf le 21 et le 28 août). Le vendredi à Fontaine.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE se voit tous les mercredis.

Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHEQUE DE RUE** avec les enfants. Pas pendant les vacances.

Les permanences sont fermées les jours fériés.

PETITE NOUVELLE

ANDENNE ET NAMUR

DÈCÈS

Nous avons appris le décès de Robert SWAEN, militant de longue date à LST Andenne. Il participait notamment aux caves, aux ateliers créatifs et aux assemblées des militants avec Marie-Rose.

Une triste nouvelle que nous voulons partager avec le Mouvement.

Nous avons appris le décès de Georgette NOEL survenu le 27 juin 2014.

Nos pensées vont vers sa famille.

Georgette participait régulièrement aux réunions caves. Tu seras toujours présente parmi nous.

**« LA MAIN DANS LA MAIN »
LE QUART MONDE EN MOUVEMENT**

ONT PARTICIPE À CE NUMERO

d'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises
de Ciney-Marche-Jemelle :
Chantal, Fabien
de Namur : Andrée, Cécile, Luc, Gwendoline et
l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne
andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :
L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726
Route de France, 5 - 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:
Fabien Lardinois
Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand
Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57
hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :
L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
Rue Pépin, 27 - 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :
Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS
RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
de la Fédération Luttes Solidarités Travail
27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG